



Le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, effectuera, ces mardi et mercredi, une visite officielle au Maroc à l'invitation de S.M le Roi Mohammed VI.

A cette occasion, le Souverain aura des entretiens officiels avec son illustre hôte et présidera, avec le président ivoirien, la cérémonie de signature d'accords bilatéraux.

S.M le Roi offrira également au Palais Royal de Marrakech un diner officiel en l'honneur du président Ouattara et de son épouse, ainsi que de la délégation l'accompagnant.

### **Une mobilisation constante au service de la paix et de la stabilité**

Il convient de rappeler que, fidèle au respect de la légalité internationale et aux principes de paix, de sécurité et de stabilité, le Maroc a, toujours, fait part de sa mobilisation constante aux côtés de la Côte d'Ivoire, dans les moments les plus difficiles traversés par ce pays durant la décennie de crise militaro-politique ayant secoué ce pays.

Cette mobilisation, symbole de l'amitié et de la fraternité traditionnelle maroco-ivoirienne, s'est traduite tôt, par une précieuse contribution du Royaume aux efforts de la communauté internationale visant l'instauration de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire, en décidant le déploiement d'un contingent de quelque 700 casques bleus marocains dans le cadre de la mission onusienne baptisée «Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire» (ONUCI).

De l'avis même de l'ONU, la contribution des Casques bleus marocains a été fort déterminante dans la stabilisation de plusieurs fiefs d'insécurité en Côte d'Ivoire, notamment à la frontière avec le Libéria, une zone de prédilection pour les bandes armées, les mercenaires et les trafics de tous genre.

Le déploiement du contingent marocain pour contribuer aux efforts de sécurisation et de stabilisation de la Côte d'Ivoire, est une occasion pour le Royaume de réaffirmer sa fierté d'appartenir à l'Afrique et surtout de défendre les principes de paix et de stabilité pour lesquels le Maroc a toujours milité voire intervenu dans divers régions du globe.

Cette grande expérience que les Forces Armées Royales (FAR) ont cumulée, au fil du temps, dans le cadre des missions humanitaires et d'intervention pour la paix et la sécurité sous les auspices de l'ONU, comme ce fut le cas au Golan, en Bosnie, en Somalie, et en RDC, lui ont valu une grande estime à l'échelon planétaire.

En Côte d'Ivoire, la mission du contingent marocain n'était pas des plus aisées, notamment à cause de la situation jugée «explosive» alors que le pays se trouvait divisé en deux : le Nord sous la main des rebelles des Forces nouvelles (FN) de l'ex-Premier ministre, Guillaume Soro, et le Sud resté fidèle à l'ex-président Laurent Gbagbo.

Lors des moments les plus délicats de la crise ivoirienne, le contingent marocain, déployé à Bouaké, s'est vu confier la mission de sécuriser toutes les places sensibles et névralgiques de cette ville, notamment le quartier «Commerce» qui abrite la plupart des institutions

administratives et commerciales de la ville ainsi que le siège régional de la BCEAO. Les Casques bleus marocains veillent aussi sur la sécurité des vols et des installations de l'ONU à l'aéroport, et effectuent des patrouilles et des rondes avec la police onusienne pour instaurer un climat de sécurité et mettre en confiance les populations, meurtries par un conflit qui a gravement affecté leurs conditions de vie. Parallèlement aux activités opérationnelles, le contingent marocain est appelé à piloter d'autres actions humanitaires de grande envergure afin d'apporter l'aide et l'assistance nécessaires à une population en détresse, tels que les soins médicaux, les évacuations sanitaires sur les hôpitaux de la région, et la distribution des denrées alimentaires et de l'eau potable. Cet engagement humanitaire se manifeste de la façon la plus éloquente par la prise en charge d'un centre d'handicapés et la construction d'une école. L'hôpital qui avait été installé par les FAR dans le quartier général de l'ONUCI à Bouaké, a rendu le sourire à des milliers de personnes qui n'avaient plus accès aux soins de santé.

### **Un modèle de fraternité africaine**

Par ailleurs, les relations multisectorielles qu'entretiennent le Maroc et la Côte d'Ivoire constituent, de par leur vitalité, leur profondeur et leur singularité, un modèle de la fraternité africaine solide, solidaire et évolutive. Ces relations exemplaires ne datent pas d'aujourd'hui, mais remontent aux indépendances des deux pays, avec comme fondement, l'amitié exceptionnelle qu'entretenaient Feu S.M Hassan II et l'ancien président ivoirien, Feu Félix Houphouët-Boigny. C'est dire que depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 16 août 1962, celles-ci n'ont pas cessé de se développer pour prendre un élan considérable ces dernières années, faisant que la coopération maroco-ivoirienne, hier reposée sur la relation de confiance et les liens historiques, se trouve, aujourd'hui, de plus en plus fondée sur l'efficacité, la performance et la crédibilité, comme l'avait souligné S.M le Roi Mohammed VI, lors du Forum économique maroco-ivoirien, tenu le 24 février 2014 à Abidjan. Ces liens puisent leur fondement dans un cadre juridique fort d'environ cinquante accords, conventions et protocoles de partenariat signés depuis le début des années soixante-dix jusqu'à 2014. Le premier acte juridique établi entre les deux pays fut le traité d'amitié et de coopération, signé le 22 septembre 1973, et qui constitue même le fondement des relations politiques et diplomatiques entre Rabat et Abidjan, caractérisées par leur niveau distingué. Dans le domaine économique et commercial, il convient de noter que les échanges commerciaux entre Rabat et Abidjan connaissent une progression significative, notamment après les deux visites que SM le Roi Mohammed VI a effectuées en Côte d'Ivoire en 2013 et en 2014. Le Maroc, rappelle-t-on, est le 25ème fournisseur de la Côte d'Ivoire, avec une valeur des exportations vers la Côte d'Ivoire en 2012, d'un montant total de 39,5 milliards de FCFA (près de 60,21 millions d'euros). Au cours de la même année, le montant des importations ivoiriennes en provenance du Maroc s'est chiffré à environ 8 milliards FCFA (près 12,19 millions d'euros).

Les principaux produits ivoiriens exportés vers le Maroc sont les fruits, le bois, le café, le

caoutchouc naturel, le coton et les produits miniers, alors que les produits marocains importés par la Côte d'Ivoire comportent les chaussures, les conserves de légumes, les conserves et farines de poissons, les engrais, les fils et câbles électriques, les lubrifiants et les produits cosmétiques, entre autres.

Sur le plan culturel, scientifique et technique, la coopération entre les deux pays en matière d'octroi de bourses de formation aux jeunes ivoiriens, classe le Royaume parmi les premiers donateurs, avec un quota de 50 places pédagogiques avec bourses au sein des universités et établissements marocains.

Le Maroc fait bénéficier également des jeunes ivoiriens de formation dans d'autres domaines, tels que le tourisme et la gestion hôtelière, outre des stages au profit de cadres ivoiriens dans les domaines, notamment, de la pêche maritime, l'enseignement, l'artisanat et les finances publiques.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)